

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2022 à 18 heures 30

La réunion a débuté à 18h30 sous la présidence du Maire, M. Philippe GLOMOT.

Etaient présents :

M. Philippe GLOMOT, Maire
M. Frédéric JOUANNARD, Adjoint au Maire
Mme Christine BESSEGE, Adjointe au Maire
M. Sébastien CODRON, Adjoint au Maire
Mme Virginie BLIN, Conseillère Municipale
Mme Jocelyne DUMAS, Conseillère Municipale
Mme Corinne NGUYEN, Conseillère Municipale

M. Philippe PETTENARO, Conseiller Municipal (à partir de 18h38 : début de la délibération n° DEL18102022_02)
Mme Christelle PIOT, Conseillère Municipale
Mme Julie PONTLEVY, Conseillère Municipale (à partir de 18h38 : début de la délibération n° DEL18102022_02)
Mme Christine RAY, Conseillère Municipale
M. Maurice TERRET, Conseiller Municipal

Avaient donné pouvoir ou absents excusés :

M. Patrick BABUT
Mme Martine GUILLOT

Etaient absents :

M. Didier MICHARD

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Christine BESSEGE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Désignation du correspondant incendie et secours de la commune de Villebret
2. Mandat spécial au Maire : 104ème Congrès des Maires
3. Décision modificative n°02 sur le budget Communal - Exercice 2022
4. Effacement de dettes d'un redevable suite à une décision imposant une mesure du rétablissement personnel

L'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour s'ouvre.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Délibération n° DEL18102022_01 - Désignation du correspondant incendie et secours de la commune de Villebret

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Désigne M. Frédéric JOUANNARD, Adjoint au Maire, comme le correspondant incendie et sécurité de la commune de Villebret.

Délibération n° DEL18102022_02 – Mandat spécial au Maire : 104ème Congrès des Maires

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Mandater le Maire pour participer au 104ème Congrès des Maires de France et accepte de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement sur la base des dépenses réelles effectuées (circulaire du 15/04/1992).

Délibération n° DEL18102022_03 – Décision modificative n°02 sur le budget Communal Exercice 2022

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Approuve la décision modificative n°02 sur le budget communal de l'exercice 2022.

Délibération n° DEL18102022_04 – Effacement de dettes d'un redevable suite à une décision imposant une mesure du rétablissement personnel

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Approuve l'effacement des créances d'assainissement de l'année 2014 d'un redevable pour un montant total de 119.50 €.

La séance est levée à 19h05.

VILLEBRET, le 08/12/2022,

La Secrétaire,



Christine BESSEGE

Le Maire,



Philippe GLOMOT